

● S'inscrire ou se réabonner

Merci de présenter :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile datant de moins de 4 mois
- un justificatif datant de moins de 4 mois donnant droit à la gratuité (liste disponible à l'accueil de la médiathèque)
- un formulaire d'autorisation parentale pour les jeunes de moins de 18 ans (disponible à l'accueil de la médiathèque)

● Combien ça coûte ?

La consultation sur place est libre et gratuite.

Seul l'emprunt de documents nécessite un abonnement.

➤ un habitant de l'agglomération	23 euros
➤ un habitant hors agglomération	46 euros
➤ un jeune de 18 à 25 ans inclus	15 euros
➤ un jeune de moins de 18 ans	gratuit
➤ un demandeur d'emploi	gratuit
➤ un bénéficiaire des minima sociaux	gratuit
➤ un abonnement temporaire de 6 semaines	6 euros

Un tarif famille est proposé aux familles habitant la Communauté d'Agglomération de La Rochelle dont l'un des membres s'est acquitté de la cotisation de 23 euros : les autres membres majeurs du foyer ont droit à une inscription gratuite, sous réserve qu'ils résident à la même adresse (sur justification de domicile).



Informations pratiques

La médiathèque Michel-Crépeau est un établissement public ouvert à tous ayant pour mission de contribuer aux loisirs, à l'information, à l'éducation et à la culture de tous.

● Quand venir à la médiathèque ?

Lundi, mardi, vendredi	de 13 h à 19 h
Mercredi	de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h
Samedi	de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Fermeture hebdomadaire le jeudi

● Empruntez jusqu'à...

- ⑦ livres
- ⑤ magazines
- ⑤ CD
- ② DVD
- ② VHS

- ② estampes

pour
4 semaines

pour
8 semaines

Votre carte vous permet d'emprunter des documents dans toutes les bibliothèques du réseau de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (liste disponible à l'accueil de la médiathèque).

● Réservez des documents

Seuls les documents prêtés à un autre usager peuvent être réservés.

Vous pouvez réserver 3 documents parmi 2 livres, 1 CD, 1 DVD, 1 VHS et 1 magazine :

- en vous adressant à un bibliothécaire
- en vous connectant à votre compte lecteur, sur les postes de consultation de la médiathèque ou sur Internet, à l'adresse :

 www.bibliotheques.agglo-larochelle.fr



● Rapportez vos documents

En dehors des heures d'ouverture, les livres peuvent être restitués dans la boîte à livres disponible sur le côté de la médiathèque, rue Montaigne.

Important : en raison de leur fragilité, les magazines, DVD, CD et VHS ne peuvent être restitués dans la boîte à livres.

● Renouvelez un prêt

Les renouvellements de prêt de livres et de magazines peuvent se faire avant la date de retour prévue :

- par téléphone en appelant le **05 46 45 71 71**
- en vous connectant à votre compte lecteur, sur les postes de consultation de la médiathèque ou sur Internet, à l'adresse : **www.bibliotheques.agglo-larochelle.fr**

Important : seuls les livres et les magazines non réservés par un autre usager peuvent être prolongés. Les DVD, CD et VHS ne peuvent être renouvelés.